

**CONCOURS GENERAL AGRICOLE Edition
2019**

Remise des prix aux lauréats gersois

**Discours de Catherine Séguin, préfète du
Gers**

Lundi 3 juin 2019

- Seul le prononcé fait foi -

Civilités,

Je suis ravie de vous accueillir pour cette édition 2019 de la remise des prix du Concours général agricole.

Il y a encore quelques jours, Michel Serres, philosophe profondément amoureux des terres de son Sud-Ouest, répétait que les agriculteurs « *sont les*

pères nourriciers de l'humanité. Ce sont des gens qu'il faut respecter et conserver comme un trésor national » (intervention dans *Questions politiques* sur France Inter, dimanche 26 mai).

C'est ce que l'édition 2019 du Salon de l'agriculture a voulu mettre en valeur avec sa thématique « *L'agriculture : des femmes, des hommes, des talents* ».

Et c'est aussi précisément ce trésor de talents gersois que la préfecture veut ce soir honorer, en valorisant l'ensemble des professionnels de la filière agricole : au-delà de l'accompagnement au quotidien qu'effectuent les services de l'Etat, il s'agit de mettre en lumière l'excellence nationale et locale.

Avec plus de 600 000 visiteurs pour sa 56^{ème} édition, le Salon de l'Agriculture montre bien l'intérêt continu des Français pour leurs terroirs et leur attachement profond à leur gastronomie, qui est un élément fondamental de notre mode de vie mais aussi de notre rayonnement à l'étranger.

L'agriculture est en effet, depuis toujours, une partie intégrante de l'identité française et de son économie avec un territoire national à plus de 54 % constitué de surfaces agricoles, chiffre qui monte à 71 % pour le territoire gersois, et près de 500 000 exploitations à travers notre pays. Aujourd'hui, 1 agriculteur seul nourrit ainsi 60 personnes en moyenne, contre 15 il y a 40 ans.

L'importance du secteur agricole est évidente dans le Gers, comme vous le savez très bien : c'est un secteur d'activité essentiel du département, avec environ 6 500 exploitations et 12% des actifs, pour 810 millions d'euros de chiffres d'affaires par an. Cette agriculture est moderne, et c'est ce que décrivait si parfaitement Michel Serres que je ne résiste pas à l'envie de le citer une nouvelle fois : « *Le paysan nouveau est quelqu'un d'admirable. C'est probablement le métier qui a fait le plus de progrès en quelques années. Il doit assimiler la quasi-totalité du savoir contemporain. Il est à la fois climatologue, chimiste, biologiste, commerçant, même commerçant international. Ce vieux paysan que le*

citadin méprisait autrefois parce qu'il était un cul-terreux est devenu un savant. Il doit tout savoir. Et, en plus, il est écologiste, il fait du bio pour réparer les dégâts que l'on a causés au monde. Il est à l'avant-garde ! » (interview du 19 juin 2017 dans le JDD)

Cette soirée est ainsi un moment privilégié de célébration de ce patrimoine local, au sein d'une année importante pour votre profession.

Les défis à relever ne manquent pas pour que l'agriculture gersoise, sans sacrifier la diversité de ses modèles, continue à être prospère et compétitive tout en étant durable. Ressource en eau, aménagement des territoires ruraux, sécurité alimentaire ou encore protection

de l'environnement : autant d'enjeux qui sont et continueront à être l'objet d'une attention toute particulière de l'Etat, en collaboration étroite avec tous les acteurs locaux.

Il s'agit ainsi, après les récentes élections professionnelles, d'écrire ensemble la feuille de route de l'agriculture gersoise pour les années à venir.

Ces enjeux locaux se doublent actuellement de défis nationaux et européens. Tout d'abord, la renégociation de la PAC : le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a résolument indiqué que la France défendrait une politique plus compréhensible et plus simple pour

les agriculteurs comme pour les consommateurs. Aider la filière française face à la concurrence mondiale tout en continuant à protéger la santé des consommateurs, l'environnement et à aider l'aménagement des territoires ruraux : voilà les grands principes promus par l'Etat pour répondre aux attentes de tous les acteurs de la chaîne agricole.

Cette défense des intérêts agricoles guide également notre position face aux accords internationaux, avec la réaffirmation claire et ferme par le Ministre que *« la France ne ratifiera aucun accord qui nuirait aux intérêts des agriculteurs et consommateurs français »*.

Mesdames et messieurs, cette remise des prix est d'abord un instant solennel. Elle symbolise en effet la reconnaissance de l'excellence agricole de tout un ensemble de producteurs, éleveurs et lycéens qui partagent la même passion pour leur métier et les mêmes engagements envers le terroir.

Mais elle est aussi un instant festif, en étant une belle occasion de découvrir les produits qui ont su séduire le jury du Salon. Je tiens ainsi à remercier tout particulièrement celles et ceux d'entre vous qui ont tenu à apporter ce soir leurs produits primés, afin de continuer à les mettre en valeur comme ils l'ont été en février dernier.

Il n'est en effet pas excessif de parler de véritable mise en valeur de nos produits locaux par l'édition 2019 du Concours général agricole : la Région Occitanie arrive ainsi en tête de ces 4 jours de compétition avec 1 195 médailles, le plus beau palmarès, et le **Gers** n'est pas en reste en **remportant une moisson de médailles, 132 au total** (*vins et produits confondus*) : 66 médailles en or, 46 en argent et 20 en bronze. Ce résultat impressionnant représente **28 médailles de plus qu'en 2018**, un crû exceptionnel dont on ne peut que se réjouir.

Car une médaille du Concours général agricole incarne le meilleur du

savoir-faire à la française : elle représente un choix de cœur et de goût des Français.

Le plus ancien et le plus important concours de produits alimentaires, sans équivalent dans le monde, le Concours général agricole est ainsi un événement profondément enraciné dans le patrimoine collectif national. Il n'est donc pas étonnant que plus de 50 % des Français achètent, au cours d'une année, au moins un produit médaillé.

Comme chacun le sait, ce concours général est organisé en 5 catégories :

- le concours des animaux
- le concours des vins
- le concours des produits

- le concours des jeunes professionnels
- et enfin le concours « Pratiques Agro-écologiques Prairies & Parcours »

Au-delà des produits, c'est donc aussi l'agriculture du futur qui est mise en avant à travers les concours dédiés aux jeunes professionnels, qui incarnent la relève de demain.

Vous l'aurez compris, Mesdames et messieurs, votre réussite au sein du « Salon préféré » des Français valorise nos terroirs, dont vous devenez ainsi les ambassadeurs.

Vos produits d'exceptionnelle qualité confortent l'image d'excellence agricole

de notre département. Grâce à votre travail, le patrimoine culinaire du Gers se conjugue au national comme à l'international, en attirant les touristes amoureux du goût vers les campagnes gersoises.

Ce soir, vous personnifiez ainsi toutes les valeurs qui font de vous « *ce trésor national* » dont parlait Michel Serres : l'envie de se dépasser, de partager, de transmettre, et enfin la passion du goût, que vous défendez inlassablement.

Bravo et merci à vous toutes et tous pour votre investissement et vos succès !

II. Appel des lauréats 2019 par Madame la Préfète

1) Tout d'abord, permettez-moi de rappeler l'ensemble des lauréats qui ont déjà reçu leur prix à Paris, selon les trois concours

▲ Dans le cadre du « Concours général des animaux », plusieurs catégories ont été distinguées au sein de la « Race Blondes d'Aquitaine » :

→ Dans la catégorie « Mâles de moins de 3 ans » :

- Le 1er prix a été attribué au GAEC MALABIRADE –LESBATS, à Verlus

- Le 2ème prix a été attribué au GAEC DUBOSC-ROBIN, à Viella

→ **Dans la catégorie « Prix de synthèse viande mâle » :**

- C'est encore le GAEC MALABIRADE –LESBATS à Verlus qui a été récompensé par un 1^{er} prix

→ **Enfin, dans la catégorie « Mâles de plus de 4 ans » :**

- Le 5^{ème} prix a été attribué au GAEC MATHIEU, à Sainte Radegonde

Au-delà de l'excellence de nos élevages locaux, c'est aussi la qualité des jurys gersois qui a été reconnue et primée :

▲ Ainsi, au titre du concours de jugement des animaux par les jeunes professionnels, 4 distinctions ont été attribuées :

→ **Dans la catégorie « Meilleur pointeur de race Blonde d'Aquitaine »,** Basile NAUD du Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole d'Auch Beaulieu Lavacant a été distingué par le 9^{ème} prix

→ **Concernant le « Meilleur pointeur de race prim'holstein »,** Loan Alexandru DUDAS de l'Institut Agricole Privé St Christophe reçoit le 76^{ème} prix.

→ **La catégorie « Meilleur pointeur équin »** a distingué Stéphanie LEMAIRE du Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole d'Auch Beaulieu Lavacant avec le 26^{ème} prix

→ **La catégorie « Trophée national des lycées agricoles »** voit le Lycée professionnel agricole de Mirande remporter le 4^{ème} prix

▲ **Enfin, le concours « Pratiques Agro-écologiques prairies & parcours », créé en 2018** et qui récompense les bonnes pratiques environnementales, met tout particulièrement en valeur le Gers.

En effet, M. Patrice CLERMONT, exploitant à titre individuel à Caillavet,

remporte le premier prix d'excellence agro-écologique dans la catégorie Fauche (et secondairement pâturage), en plaine et piémont/moyen.

C'est ainsi la seconde fois que le Gers est primé.

Ce prix récompense l'équilibre agro-écologique des parcelles résultant de la mise en œuvre de bonnes pratiques environnementales qui contribuent ainsi à la préservation des sols, un enjeu fort pour l'agriculture.

2) C'est désormais le moment d'appeler les différents lauréats qui vont recevoir leur prix ce soir même

a) **Dans la catégorie des vins du Sud Ouest**, les producteurs gersois se sont vu attribuer en 2019, **77 médailles** dont **41** en Or (*contre 28 en 2018*), **31** en Argent et **5** en Bronze.

Appel des lauréats pour la remise des diplômes (cf. tableau)

b) **Dans la catégorie produits « divers »**, qui réunit les eaux de vie, d'Armagnac, de mistelles, mais aussi la charcuterie, le foie gras et les volailles, les producteurs gersois ont été récompensés **par 55 médailles**, dont **25** en Or (*contre 15 en 2018*), **15** en Argent et **15** en Bronze.

Appel des lauréats pour la remise des diplômes (cf. tableau)

III. Conclusion par Madame la Préfète

J'adresse une nouvelle fois mes plus vives félicitations à chacune et chacun d'entre vous. Ce palmarès représente **l'excellence « *made in Gers* »**.

Votre réussite est un véritable exemple pour l'ensemble des agriculteurs gersois : en présentant ce que le département fait et produit de mieux, vous contribuez chaque année à la reconnaissance méritée de toute une profession.

Je vous invite à présent à vous diriger vers les salons, pour mettre en valeur par les papilles – et non seulement par les